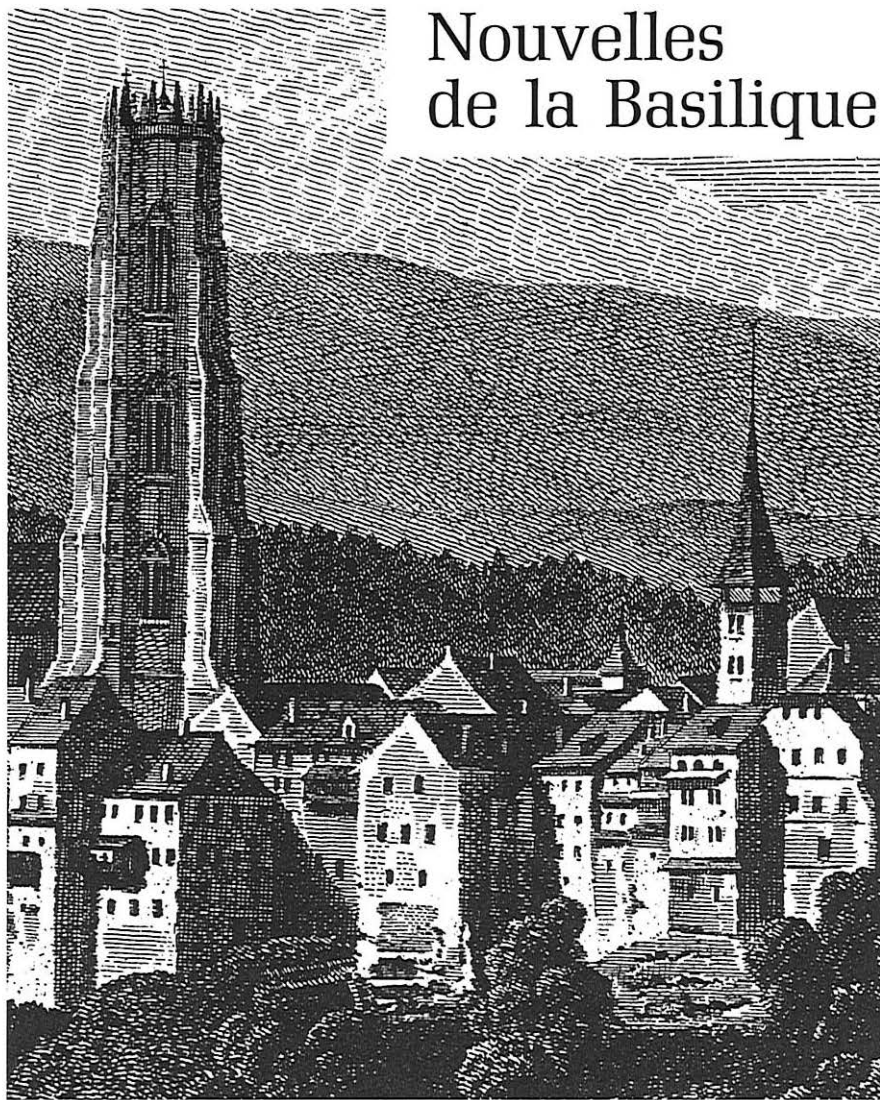


# NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 5 avril 1994

## Nouvelles de la Basilique



# **Association pour la restauration totale de la Basilique Notre-Dame de Fribourg**

## **Comité**

S.A.I.R. l'Archiduc Rudolf d'Autriche, Président

Francis C. Lachat, Vice-Président

André Meissner, Secrétaire

Antoine Waeber, Trésorier

Jean Bourgknecht

Jean Favre

Prof. Alfred A. Schmid

Mgr. Peter Späni, Recteur de Basilique

Louis Vacanti

Rédaction: Prof. Alfred A. Schmid, Fribourg  
Imprimerie St-Paul Fribourg

## Editorial

Avec ce numéro, notre petit périodique entre dans sa troisième année de parution. Il se veut un trait d'union entre le Recteur de la Basilique, le Conseil de Fondation qui assume la lourde responsabilité de l'entretien de l'église, l'Association des Amis de la Basilique et les fidèles de Fribourg, de Suisse et même de l'étranger. Il donne des informations sur cette vénérable église, sur sa place dans l'histoire de la ville de Fribourg et sur les graves problèmes auxquels elle doit faire face.

Pour 1994, nous avons choisi comme page de couverture la reproduction d'un détail d'une estampe du XVIII<sup>e</sup> siècle qui montre les clochers des deux plus anciennes églises de la ville: à gauche, la puissante tour de la cathédrale, à droite la tour romane de la Basilique Notre-Dame, couronnée d'une flèche élancée, entourée de maisons bourgeoises et d'édifices publics, notamment du grenier de la ville qui a par la suite abrité la douane et qui va prochainement être transformé en Musée suisse des arts graphiques.

L'estampe *Grande vue de la Ville de Fribourg en Suisse* fait partie d'un ouvrage monumental en plusieurs volumes paru de 1777 à 1788 à Paris, les *Tableaux topographiques... de la Suisse*. A la tête de cette publication se trouvait un groupe d'éditeurs, de libraires et de graveurs qui entourait le musicien et mécène Jean-Benjamin de Laborde. Le principal auteur du texte était un patricien zougais, le baron Beat-Fidel zur Lauben (1720-1799), lieutenant-général de l'armée royale; c'est sous son nom que l'ouvrage est généralement cité aujourd'hui. Durant son temps libre, et surtout après avoir pris sa retraite, zur Lauben s'est affirmé en tant qu'historien avisé. Sa bibliothèque privée et les documents manuscrits qu'il avait recueillis durant ses recherches – et dont une édition critique est en voie de réalisation – se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque cantonale à Aarau.

Les *Tableaux topographiques* se sont d'abord vendus par souscription. Ils paraissaient relativement régulièrement par livraisons qui furent reliées en deux, en trois ou en quatre volumes. Leurs 251 planches gravées sur cuivre, en particulier les 381 vues que l'on a rapidement pu se procurer chez les vendeurs de tableaux et de gravures, ont une valeur plus importante que le texte. Elles sont, aujourd'hui comme autrefois, très recherchées par les amateurs et collectionneurs d'estampes. Les noms de 24 dessinateurs et de 54 graveurs nous sont connus grâce aux signatures qui se trouvent à gauche et à droite de ces illustrations.

Il est évident que ces *Tableaux topographiques* constituaient une publication luxueuse, réservée – déjà en raison de son prix élevé – à une clientèle aisée et restreinte. Parmi les souscripteurs, nous rencontrons beaucoup de noms connus encore de nos jours: à côté des membres des Maisons régnautes

d'Europe, se trouvaient en effet des poètes et écrivains célèbres, des savants et des artistes, tels que Voltaire, le peintre anglais Gainsborough, l'explorateur de Bougainville, de Beaumarchais, le prince russe Potemkin, le général La Fayette et Jacques Necker, directeur général des finances sous Louis XVI. Il y avait également des Suisses et, parmi les officiers au service du roi de France, deux Fribourgeois, Louis d'Affry, dernier colonel du Régiment de Garde avant la Révolution, et le marquis de Maillardoz.

La grande vue de Fribourg montre la ville sous un angle inhabituel. Depuis le grand plan de Martin Matini (1606), elle est généralement représentée en vue du sud. La vue des *Tableaux topographiques* de zur Lauben est prise du nord et se trouve – avec une deuxième, moins spectaculaire, qui nous montre la ville de l'ouest – dans le troisième volume (n° 139). Elle a été dessinée par Nicolas Pérignon et gravée par Jean-Benjamin de Laborde, que nous avons mentionné plus haut comme étant certainement le principal initiateur de l'ouvrage. La tour de l'église Notre-Dame apparaît encore dans la forme qui lui fut donnée vraisemblablement dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et qui fut rétablie lors de la restauration du clocher en 1970-1971 : au-dessus des fenêtres tardoromanes jumelées du beffroi placées en deux registres, nous voyons un étage ouvert qui abrite des cloches, l'ensemble étant coiffé d'une flèche pointue. La situation topographique est généralement représentée correctement, mais l'on ne peut pas toujours faire confiance aux détails. Il y a en effet des malentendus que l'on pardonnera aux dessinateurs et aux graveurs qui n'ont apparemment travaillé que sur la base de gravures et de dessins existants, et non d'après nature, car ils n'ont probablement jamais séjourné à Fribourg. Ce qui reste surtout est une image pittoresque de la ville qui, abstraction faite des grands édifices publics comme le Collège Saint-Michel et la Chancellerie d'Etat du XVIII<sup>e</sup> siècle, conserve largement la silhouette d'une ville médiévale.

*Alfred A. Schmid*

Pour ce quatrième cahier, nous avons de nouveau pu compter sur l'assistance de plusieurs personnes. Je remercie en particulier M. Nott Caviezel, Dr. ès lettres (Berne), de sa contribution sur les torchères du chœur de la Basilique. La photographie qui illustre cet article est l'œuvre de Benedikt Rast. La famille du regretté photographe nous en a très aimablement permis la reproduction. La xérogaphie de l'estampe de Pérignon, dont la couverture de ce cahier reproduit un détail, a été mise à disposition par le Musée d'art et d'histoire de Fribourg.

Les indications sur les «Tableaux topographiques de la Suisse» ont pour la plupart été empruntées de l'ouvrage de Bruno Weber et Hans Rudolf Schwabe, «Berge und Städte der alten Schweiz» (Bâle 1973).

## Le culte de l'Immaculée Conception

Jusqu'ici j'ai exposé, dans mes articles, l'histoire mouvementée de la Basilique de Notre-Dame en tant qu'édifice. J'ai parlé de sa construction, de ses rénovations et de ses transformations, des tentatives de sa démolition et de son déplacement, et aussi des conséquences qui en résultaient pour la population.

Toutefois l'importance d'une église ne se limite pas à sa valeur historique, culturelle et architecturale, elle est définie par son rôle de maison de Dieu, donc sur son influence sur la vie religieuse des fidèles. C'est pourquoi nous voulons aborder ce problème dans ce numéro et dans les numéros suivants de notre bulletin.

En premier lieu, je dois avouer que ces derniers jours, j'ai fait moi-même une découverte absolument inattendue. Parmi les nombreux papiers concernant la Basilique qu'a laissés mon prédécesseur, Mgr J. Rast, j'ai trouvé une brochure de l'année 1893 qui, en plus de l'histoire de cette église, décrit précisément aussi son importance pour la vie religieuse de Fribourg. Il y est naturellement question des différentes confréries et abbayes qui avaient été fondées dans cette église ou qui y avaient établi leur siège. Le ou les auteurs de cet ouvrage ne sont nulle part nommés. Il doit cependant s'agir, soit de chanoines de la Basilique Notre-Dame elle-même, soit d'un connaisseur avisé de son passé, puisqu'on y rapporte des choses dont je n'ai pas trouvé mention ailleurs.

Le premier mouvement cité est une association en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie, qui avait son siège à la Basilique et à laquelle appartenait autant le clergé de Notre-Dame lui-même que celui de l'église Saint-Nicolas (aujourd'hui cathédrale). Elle portait le titre *clerus beatae Mariae Virginis sine labe concepta*. Comme les différents métiers avaient fondé leurs corporations qu'ils mettaient sous le patronage d'un saint, le clergé de ces deux églises semble donc avoir voulu créer une sorte d'abbaye de prêtres qu'il plaçait sous la protection de la Sainte Vierge. Le ou les auteurs de la brochure la décrivent comme une très, très ancienne communauté qui aurait en 1311 déjà fondé un autel en l'honneur de l'Immaculée Conception dans l'église de Saint-Nicolas.

A vrai dire, la mention d'une date aussi ancienne est fort surprenante, la question de l'Immaculée Conception étant très controversée au Moyen Age. Certes aucun théologien ne niait le rôle extraordinaire de Marie dans l'œuvre salvifique de Dieu et par là le degré unique de sa sainteté. Mais quelques-uns estimaient tout de même que l'Immaculée Conception de Marie était incompatible avec le caractère universel de la rédemption opérée par le Christ. A leur avis on aurait, dans ce cas, au moins un être humain qui se serait

trouvé en état de grâce avant l'accomplissement du sacrifice de la croix, considéré comme source unique de toutes les grâces.

Naturellement il y avait aussi des théologiens qui considéraient l'Immaculée Conception comme un rachat anticipé, et par là malgré tout comme un fruit réel de l'œuvre rédemptrice du Christ et donc comme tout à fait compatible avec le caractère universel de son sacrifice. Toutefois les avis étaient opposés, à tel point qu'on peut s'imaginer difficilement que, déjà à cette période, le clergé et les fidèles de toute une ville auraient pu se prononcer à l'unanimité en faveur de cette opinion.

Notre bulletin n'offre pas le cadre pour des controverses théologiques. Dans le cas précis, elles seraient d'ailleurs inutiles parce que le Pape Pie IX a mis fin à toute discussion par sa bulle *Ineffabilis Deus* du 8 décembre 1854, en définissant comme dogme la doctrine de l'Immaculée Conception en tant que fruit anticipé de l'œuvre rédemptrice de son Fils. Il s'agit donc d'une vérité que chaque fidèle doit désormais reconnaître. Cette définition n'a rien à voir avec une argutie de théologiens rusés. Ne prenons-nous pas souvent des mesures en vue d'un événement futur en le faisant ainsi produire un effet avant même qu'il n'arrive?

Toutes ces réflexions ne renforcent cependant pas la crédibilité historique de la date de 1311. Ce n'est qu'en disposant de documents sûrs que nous pourrions nous prononcer sur l'exactitude ou l'inexactitude de cette indication. Les quelques recherches que j'ai pu entreprendre depuis la découverte de la brochure m'ont cependant permis de faire quelques constatations fort intéressantes. A cette occasion, j'aimerais signaler avec reconnaissance qu'aussi bien le personnel de la Bibliothèque cantonale et universitaire que celui des Archives de l'Etat et de l'Evêché m'ont aimablement facilité l'accès à plusieurs documents en me fournissant également des indications précieuses de leur valeur. Citer chacun en particulier nous amènerait trop loin. Comme il ne s'agit pas d'une recherche dans le sens strict du mot, on me pardonnera certainement aussi, si je ne cite pas la liste complète de tous les documents consultés, mais me borne à donner un résumé de ce que j'y ai trouvé.

Un fait qui est établi, c'est qu'en 1434 existait déjà un autel en l'honneur de l'Immaculée Conception à l'église de Saint-Nicolas. En effet, le Registre des notaires de ladite année mentionne au n° 295, f. 207, l'érection d'un autel en l'honneur des saints André et Claude à l'église de Saint-Nicolas *à côté de l'autel de l'Immaculée Conception*. Ce qui surtout est intéressant, c'est que dans les archives de l'Hôpital des Bourgeois se trouve un document de la même année (fonds de l'hôpital, II, 193) qui mentionne ce même événement; l'hôpital était donc également concerné. Cela s'explique, à mon avis, par le fait que le clergé de Notre-Dame était, depuis le milieu du treizième siècle, chargé de l'aumônerie des malades de l'hôpital et que, par la suite, l'église de Notre-Dame était devenue propriété de l'hôpital (cf. le n° 1 de notre Bulletin, p. 3). D'autre part, comme nous l'avons signalé plus haut, le clergé de Notre-

Dame faisait partie de la congrégation de l'Immaculée Conception; le lien entre l'hôpital et l'autel de la congrégation à l'église de Saint-Nicolas était donc tout à fait naturel.

Les listes des autels qui ont été publiées plus tard font toujours mention de ce lien. Ainsi par exemple le rapport de la visite pastorale de 1453, ordonnée par l'évêque de Lausanne, parle de l'«autel de la conception de la bienheureuse Marie» (*Altare Conceptionis beatae Mariae*) qui avait été fondé par la confrérie (*per ipsius confratres fundatum*). La liste de 1552 mentionne un autel de Sainte-Barbe appartenant au clergé à cause de sa confrérie (*S. Barbralltar, der priesterschaft von wegen irer bruderschaft*), et il s'agissait apparemment du même autel.

Comme Mgr L. Waeber explique dans les «Annales Fribourgeoises» 1945 (Les anciennes listes des autels de Saint-Nicolas, p. 33ss 97ss), ledit autel portait déjà très tôt aussi le nom de «autel de la Sainte-Barbe»; à partir de la deuxième moitié du seizième siècle, il ne portait même plus que ce titre. Malheureusement, je ne suis pas en mesure d'indiquer la raison de ce changement.

Malgré cet autel à Saint-Nicolas, Notre-Dame, en tant que lieu de fondation de la congrégation, restait le centre du culte de l'Immaculée Conception. Preuve en est le fait que c'est dans ce sanctuaire marial que devait obligatoirement se célébrer la solennité du 8 décembre à laquelle participaient aussi bien l'ensemble du clergé, les membres du Gouvernement et le peuple fribourgeois (*totus clerus, inclytus senatus et populus friburgensis*). Une ancienne *Agende*, malheureusement non datée, mais probablement établie avant le temps de la Réforme, fixe d'une manière précise aussi bien pour la veille que pour le jour de la fête elle-même, comment le clergé des deux églises devait se rendre à Notre-Dame et y célébrer les différents offices. D'après la brochure de 1893, les cérémonies prenaient un caractère spécialement solennel par le fait que ce jour-là, soit l'évêque lui-même, soit, en cas de son absence, le prévôt de Saint-Nicolas célébrait une messe pontificale (cette coutume était sans doute seulement introduite après la Réforme, quand l'évêque de Lausanne avait pu établir son domicile à Fribourg).

On se pose évidemment la question à partir de quelle date notre église a choisi le titre de l'Immaculée Conception. Était-ce à l'occasion de la fondation de la congrégation? Je l'ignore. Dans son livre sur Marie, Mgr M. Besson pense qu'elle pourrait être l'une des plus anciennes ayant adopté cette dénomination. Toujours est-il que le fameux document de 1728 par lequel le pape Benoît XIII unissait et incorporait Notre-Dame à la Basilique de Saint-Jean du Latran à Rome, est destiné à l'*Eglise de Notre-Dame de Fribourg sous le titre de L'Immaculée Conception*. La date de la dissolution de la congrégation échappe également à ma connaissance. A-t-elle été simplement incorporée dans les congrégations mariales fondées par Saint-Pierre Canisius?

De nombreuses et intéressantes questions pour l'histoire de notre église et aussi de la population de Fribourg restent donc encore ouvertes. Il vaudrait la

peine de les examiner attentivement. Ce que nous devons retenir, c'est que les catholiques de Fribourg ont sans doute été des pionniers du culte de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Leurs descendants savent-ils encore apprécier ce fait à sa juste valeur?

*Mgr P. Späni, Recteur*

## *Monsieur Auguste Girod*

Dans l'avant-dernier numéro de nos *Nouvelles de la Basilique*, le nom de M. Auguste Girod figurait encore parmi les membres du conseil de fondation de notre Basilique. Aujourd'hui, nous avons la triste obligation de vous annoncer son décès inattendu, survenu le 24 mars de l'année passée.

M. Girod naquit le 15 mai 1900 à Fribourg, et y fréquenta les écoles primaire et secondaire, jusqu'à la maturité commerciale. Après avoir commencé ses activités professionnelles dans différentes banques en Suisse et à l'étranger, il entra à la Direction des finances du canton de Fribourg où il occupa le poste de chef de l'Inspectorat des finances et des impôts. Il couronna cette carrière par le rôle qui lui fut confié dans l'Administration des finances du Vatican. La Deuxième Guerre mondiale le fit rentrer en Suisse. Il était docteur ès sciences politiques de l'Université de Rome, et plus tard il enseigna à la Faculté de droit et d'économie publique de l'Université de Fribourg.

Les mérites d'Auguste Girod pour notre Basilique sont inoubliables. Quand la Confédération ne se voyait pas en mesure d'accorder un subside pour la restauration du clocher, parce que l'évêché, en tant que propriétaire, ne jouissait pas de la qualité de personne morale, il fut, en 1968, un des fondateurs de la *Fondation de la Basilique de Notre-Dame de Fribourg*, qui en tant que personne morale, était habilitée à recevoir des dons. Jusqu'à sa mort, il resta membre du conseil de cette Fondation et administra consciencieusement ses finances. Le plus grand éloge qu'on peut lui faire est sans doute celui qu'à l'exemple du serviteur «fidèle et avisé» de l'Evangile, il était toujours prêt à rendre avec empressement et désintéressement les services qu'on lui demandait. Que Dieu veuille lui accorder la récompense éternelle qu'il a promise à ses fidèles serviteurs!

*Mgr P. Späni, recteur*



## *Les torchères baroques de la Basilique Notre-Dame de Fribourg*



De nombreux visiteurs de la Basilique Notre-Dame admirent les quatre torchères de plus de deux mètres de haut qui sont fixées aux stalles de gothique tardif. Tandis que l'une des paires se fait remarquer par de minces tiges, l'autre paire attire notre attention par des garnitures richement sculptées. Sur chacune des quatre se trouve un vase surmonté d'une épine destinée à fixer des cierges. La destination originelle de ces torchères reste tout d'abord énigmatique. Examinons toutefois les deux paires en détail.

Les deux hampes les plus simples possèdent une tige cylindrique entourée d'un sarment, qui croît d'un élément galbé enveloppé d'acanthé. Un chapiteau circulaire, également décoré de feuilles d'acanthé et d'un cercle de petites fleurs, auquel trois médaillons ovales sont appliqués, en forme la partie supérieure. A plusieurs endroits, l'on peut reconnaître sur les cartouches les armes de l'Abbaye des maçons et l'effigie peinte de son patron, saint Théodule. D'autres armes ne sont pas identifiées. La paire de torchères date vraisemblablement du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, son sculpteur restant inconnu.

La deuxième paire déploie un plus grand faste: sur un support de deux nœuds allongés s'élève une cage ingénieuse de volutes élégamment enroulées, qui sont tenues dans leur partie supérieure par une guirlande de roses. Ces trois volutes sont surmontées chacune d'un petit vase à feu placé sur un plateau d'où partent en outre trois volutes plus petites, qui sont ornées à leur

base de trois chérubins et portent ensemble une couronne baroque constituant une sorte de dais terminal. Au centre du baldaquin se trouve une gracieuse statuette de la Vierge, dont l'expression rappelle fortement la grande statue de la Vierge au-dessus du maître-autel. Ces deux torchères devraient dater de 1700 environ, et leur auteur est également inconnu ; l'attribution de la figure à Jean-François Reyff ne peut pas se défendre pour des motifs stylistiques.

On ne peut guère imaginer que ces pièces assez discrètes prenaient part autrefois au déploiement du faste grandiose de la Fête-Dieu. Déjà en 1425, les *chandeilles deis mistier* – c'est ainsi que ces torchères étaient appelées à l'époque – étaient mentionnées dans le recueil des lois de la ville. Plus tard, nous retrouvons ces mêmes *chandeilles* dans les statuts de différentes corporations, mais sous une autre dénomination : en 1505, la règle de la Confrérie Saint-Luc parle de *Stangkerzen*, et en 1522, celle de l'Abbaye des maréchaux utilise le mot *Stangenkerzen*. Depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, le terme *torchères* et *Tortschen* en allemand se trouve de plus en plus fréquemment, parallèlement à la dénomination *Stangenkerzen*, par exemple dans une règle des meuniers en 1614, dans celle des maréchaux-ferrants en 1679 et dans un livre de comptes de la Confrérie de Saint-Sébastien (des tireurs) en 1735. La dénomination vient du latin *torquere* (tourner) et est étroitement apparenté au français *torche*. Encore dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle les statuts de la Corporation des boulangers font mention de *Tortgen-tragen*. Cette énumération de documents écrits, mais également les armes de l'Abbaye des maçons sur l'une des paires de torchères mentionnées précédemment révèlent l'existence d'un lien entre les torchères et les corporations. Une série d'autres paires de torchères qui se trouvent au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, à la chapelle Saint-Léonard de Fribourg et dans les églises de Bourguillon et de Vaul nous livrent à ce sujet des indications supplémentaires sur lesquelles il vaut la peine de s'arrêter.

Les différentes corporations devaient garantir les intérêts de leur corps de métier. Elles jouaient en même temps un rôle important dans la vie sociale et religieuse de la ville. Preuve en est déjà le fait que les corporations s'appelaient également *confréries* – tout comme les associations religieuses – et indiquaient dans leur dénomination le nom de leur saint patron. La vie religieuse interne de ces corporations était réglée de manière claire, par exemple le choix des chapelains qui avaient à dire l'office à l'autel de la confrérie, les messes pour les membres défunts, l'entretien du mobilier d'église. Les dispositions sur la participation des confréries aux fêtes importantes de la ville étaient particulièrement précises. L'ordonnance de la ville de 1425 déjà mentionnée régissait même la procession de la Fête-Dieu : les abbayes devaient conduire la procession et pouvaient, comme mission la plus noble, accompagner le Saint-Sacrement. Comme signe extérieur visible, ils portaient leurs torchères décorées de guirlandes de fleurs. A partir de descriptions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, nous savons que les deux plus jeunes membres des confréries

devaient porter les lourdes torchères. Celui qui refusait de se soumettre à ce devoir était puni d'une amende. Le chanoine Henri Fuchs rapporte dans sa chronique de 1687 que la procession se terminait à l'intérieur de l'église de Saint-Nicolas, où les cierges des abbayes brûlaient entre les jeunes hêtres placés des deux côtés de la nef et restaient allumés pendant toute la durée de la messe. Cette image devait être impressionnante, si l'on s'imagine que plus d'une douzaine de torchères dorées, argentées et polychromées illuminaient l'intérieur de l'église.

Mais revenons aux torchères de l'église Notre-Dame. Tandis que d'autres pièces semblables peuvent, soit sur la base de sources écrites, soit, comme pour la paire la plus simple de l'église Notre-Dame, sur la base d'armoiries, clairement être attribuées à telle ou telle confrérie, la provenance de nos deux belles torchères à personnages est incertaine. Peut-être ont-elles appartenu à la Confrérie du Rosaire qui a existé à Fribourg depuis 1617. La statue mariale, la gracieuse guirlande de roses et la couronne qui, en tant que partie supérieure de la sculpture, rappelle le couronnement de Marie et le chapelet glorieux peuvent autoriser une telle interprétation.

Les torchères sont une forme d'expression d'une piété populaire séculaire. Si, en Bavière et en Autriche, les torchères (dénommées dans ces régions *Stangelsitzerheilige*) sont toujours en usage, elles ne sont plus utilisées qu'exceptionnellement dans les régions catholiques de notre pays, spécialement en Suisse centrale. A l'ouest de Fribourg, cinq paires de torchères sont conservées à Estavayer-le-Lac, où elles sont portées aujourd'hui encore par les magistrats de la commune lors de la procession de la Fête-Dieu. Les *bâtons paroissiaux* que l'on trouve dans les rares communes catholiques du canton de Vaud et le *bâton de la Madeleine* dans le village fribourgeois de Surpierre portent – souvent sans cierge – la figure du patron de l'église et n'ont que par leur aspect extérieur quelque chose à voir avec nos torchères.

Il ne fait aucun doute que les torchères de l'église Notre-Dame comptent parmi les plus belles qui sont conservées à Fribourg. Leur forme baroque correspond au goût de l'époque de leur création. Une importance toute particulière tient au fait que les deux paires de torchères ne se trouvent pas dans un musée, mais qu'elles sont encore dans un lieu qui rend crédible leur double symbolique du signe de la corporation profane et de l'objet liturgique.

*Nott Caviezel*

